

baye qui a quatre lieues d'ouverture, et dix-huit à vingt lieues de profondeur. Les terres y sont hautes et presque toutes montagnes de roches. Il y a plusieurs petits ruisseaux et rivières qui tombent dedans cette baye ; il y en a par où les sauvages peuvent monter si avant dans les terres, que par le moyen de quelques portages de canots, ils entrent dans des lacs qui se déchargent dans la grande rivière de Saint Laurent, d'où ils vont à Kebec ; en sorte que de Nepegiguit à la grande rivière ils n'emploient pour l'ordinaire que trois jours à faire ce chemin...

“ Sortant de cette grande baye qui se nomme la baye de Ristigouche, continuant son chemin l'on trouve encore cinq ou six lieues de terres hautes et rochers. Cela passé, la terre s'abaisse, et l'on trouve une grande anse où la mer fait des prairies et des étangs qui est pays de chasse, et dans la terre qui est au fond de ces prairies il y a de fort beaux arbres ; puis l'on cottoye deux bonnes lieues de terre qui s'avancent vers l'eau, ce qui fait un cap que l'on nomme le petit Paspec-biac. Il y a une rivière où les chalouppes se mettent à l'abry lorsqu'ils viennent faire leur dégrat du grand Paspec-biac qui est à quatre lieues de là. La moule donne à l'un quand elle manque à l'autre, mais tous les vaisseaux pescheurs mouillent au grand. Ces quatre lieues de costés sont hautes et de rochers, au pied desquels la mer bat quand elle est haute. Cela passé, on trouve une grande pointe de cailloux que la mer y a amassez meslez de sable : c'est ce que l'on appelle grave, sur quoy les pescheurs font secher leur poisson... Cette grave fait une grande anse où les navires pescheurs mouillent à quatre cables... Pour en sortir il faut doubler une grande pointe de sable, après laquelle on trouve une autre anse qui a bien une lieue de profondeur, ensuite de quoy l'on cottoye une lieue de rochers escarpez, au bout desquels on trouve encore une autre anse qui s'enfoncel un bon quart de lieue dans les terres, et dans le fonds est une petite rivière où il ne peut entrer que des chalouppes... De cette rivière au port Daniel il y a trois à quatre lieues qui ne sont encore que des costés de rochers escarpez, au pied desquels la mer bat ; en sorte que depuis Paspec-biac jusqu'au port Daniel, personne ne se pourroit sauver d'un naufrage qui s'y feroit, si ce n'est en cette petite rivière ou au port Daniel. Son entrée a une bonne demie lieue d'ouverture ; les deux costés ne sont que rochers assez hauts ; sa gauche on entrant a des roches qui s'avanceut vers l'eau, en sorte qu'il faut ranger le costé droit pour y entrer ; un navire n'y peut entrer plus avant qu'un bon quart de lieue ; on y peut mouiller à l'ancre ; vis-à-vis le mouillage il y a une grande anse de sable à la droite, où les barques vont mouiller :